

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 11 mai 2026 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents : le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

**A-26-05-045**

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

**A-26-05-046**

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

A-26-05-047

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU 13 AVRIL 2026**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 13 avril 2026, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 13 avril 2026.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphane Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-05-048

**SIGNATURE D'UN ACTE DE CESSION ENTRE L'AGGLOMÉRATION ET  
CONSTRUCTION TDLD INC.**

D'autoriser la signature d'un acte de cession en faveur de Construction TDLD inc., du lot numéro 6 705 231 au cadastre officiel du Québec, ayant une superficie de 6 010,5 mètres carrés, préparé par maître Véronique Grenier, notaire, pour être joint à cette résolution et en faire partie intégrante.

Les honoraires du notaire et les frais de publicité incluant une copie de l'acte pour la Ville sont à la charge de l'acquéreur.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphane Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-05-049

**CONTRIBUTION À L'OFFICE D'HABITATION DES LAURENTIDES -  
PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER POUR L'ANNÉE 2025**

CONSIDÉRANT l'entente sur l'administration du Programme de supplément au loyer (PSLQ) intervenue entre la Société d'habitation du Québec (SHQ), l'Agglomération et l'Office municipal d'habitation des Hautes-Laurentides dans le cadre du programme Accès Logis de la SHQ en regard des dossiers de la Maison Lyse-Beauchamp sur la rue Olivier-Guimond;

CONSIDÉRANT que ladite entente était d'une durée de 5 ans, se terminant le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT les délais hors de contrôle de la SHQ dans la préparation d'une nouvelle entente regroupant tous les programmes de supplément au loyer;

CONSIDÉRANT que l'Agglomération ne veut pas pénaliser les ménages bénéficiant actuellement de ce programme;

CONSIDÉRANT que le PSLQ est à présent géré par l'Office d'habitation des Laurentides (OHL) à la suite d'un regroupement des Offices municipaux d'habitation de 3 MRC;

CONSIDÉRANT la facture reçue par l'OHL pour le PSLQ de l'année 2025 au montant de 35 845,30 \$;

EN CONSÉQUENCE, de confirmer le désir de l'Agglomération de renouveler l'entente sur l'administration du PSLQ et d'autoriser le versement de la somme de 35 845,30 \$ à l'Office d'habitation des Laurentides représentant le montant à payer pour l'année 2025.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

A-26-05-050

**DEMANDE DE CONTRIBUTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER DU QUÉBEC - AJOUT DE 9 UNITÉS DE LOGEMENTS AU PROJET LE TRANSIT II DE LA MAISON LYSE-BEAUCHAMP**

CONSIDÉRANT le projet Le Transit II de la Maison Lyse-Beauchamp créant 9 unités de logements sociaux destinés aux personnes répondant aux critères d'admissibilité du Programme de supplément au loyer du Québec (PSLQ);

CONSIDÉRANT que la Société d'Habitation du Québec (SHQ) a accordé ces 9 unités de logement et que le PSLQ a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2025;

EN CONSÉQUENCE, d'entériner l'ajout de 9 unités de logements dans l'immeuble sis au 335, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier dans le cadre du PSLQ à partir de 2025 et de contribuer financièrement à cet effet.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

**A-26-05-051**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

ADOPTÉE.

\_\_\_\_\_  
Daniel Bourdon, maire

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

\_\_\_\_\_  
Daniel Bourdon, maire